

vendrEDI

La lettre de **CR**EDIBLE
sur les données
de l'échange électronique

Fondateur Claude Chiaramonti

N° 103 du 20 janvier 2006

Pour la sûreté du fret international *L'EDI dans le Transport / Logistique*

. Dans les années récentes, de nouvelles réglementations et directives internationales, européennes et nationales visent à renforcer la sûreté du transport de fret, la traçabilité des marchandises transportées et le contrôle du mouvement des matières dangereuses et polluantes.

Ces mesures de plus en plus contraignantes, dictées par l'Administration Américaine et les organisations Internationales de Transport (lutte antiterroriste, protection de l'environnement et développement durable) font largement appel aux échanges électroniques normalisés.

Le secteur Transport/Logistique se trouve désormais au cœur de ces problématiques qui concernent la *Supply Chain* Internationale.

Pour donner une idée de l'ampleur de ces développements, on peut citer :

-ISPS - International Ship and Port Facility Security - Code international pour la Sûreté des navires et des installations portuaires www.imo.org

-CSI -Container Security Initiative - du Bureau des Douanes et de la protection des frontières des USA (*DHS-Department of Homeland Security*): mesures renforçant la sécurité du transport maritime de conteneurs.

Organisation Mondiale des Douanes (www.wcoomd.org)

- **SCM- Integrated Supply Chain Management** - envoi du Manifeste électronique (déclaration de cargaison) 24h avant le départ du navire.

-UCR - Unique Consignment Reference - numéro unique d'identification pour toute expédition internationale (repris dans les échanges EDI)
Publication d'un document stratégique " Cadre de normes visant à sécuriser et à faciliter le commerce mondial " approuvé en Juin 2005 par le Conseil de l'OMD.

- " **Single Window** " concept de " Guichet Unique " pour les procédures Import / Export défini avec le comité " *International Trade Procedures* " de l'UN/CEFACT et publié dans la recommandation 33 des Nations Unies.

OSC- Operation Safe Commerce - initiative de plusieurs Ministères Américains (Transport, Douanes et Protection des Frontières, Commerce, Justice...) visant à améliorer la sûreté des chaînes logistiques domestiques et internationale

C-TPAT (Customs -Trade Partnership Against Terrorism) : coopération publique privée afin d'améliorer la sécurité du transport et des frontières par une meilleure collaboration et l'échange d'informations.

Sans oublier les initiatives Européennes; nouveau code de Douanes Communautaires renforçant la sûreté du fret, le NSTI suivi du Transit des marchandises, le projet SAFESEANET avec TRAFIC 2000 en France sur le mouvement des navires transportant des marchandises à risque.

Cette liste impressionnante (et non exhaustive...) montre l'impact qu'auront ces nouvelles exigences sur les professions du Transport et de la Logistique.

C'est ce que s'attache à faire le Groupe Transport TBG3 de l'UN/CEFACT qui ne se limite pas aux seuls travaux de normalisation des échanges eBusiness que nous connaissons bien.

Aujourd'hui, il doit être présent sur tous les fronts en collaborant avec les comités ISO traitant du Transport : TC204 pour la normalisation des " Systèmes de Transport Intelligent, TC104 pour la normalisation des conteneurs (scellés électroniques radiofréquences..), TC8 Maritime...etc.

Voir également le site de l'Association Européenne BEST (Business Group for Electronic Commerce Standards in Transport) : www.smdg.org/BEST/index.html

Dominique VANKEMMEL
Président du Comité Transport CEFACT Nations



Pour que « le message passe », il faut être d'accord sur le sens des données. ([petit Glossaire du B2Bfr](#))

e-Business (eBIF)

Le Forum du CEN sur l'Interopérabilité

Créé en 2004, Le Forum du CEN sur l'Interopérabilité e-Business (eBIF) a tenu une conférence à Utrecht les 28 et 29 novembre 2005 et ainsi fait le point de deux ans de travaux. eBIF a été institué pour confronter les points de vue relatifs aux besoins de mise en relation de divers programmes eBusiness sectoriels et identifier les moyens d'assurer les recouvrements entre ces programmes (pétrole et chimie par exemple) ainsi que les interfaces avec les systèmes eBusiness d'intérêt général (logistique, transport, eAdministration/douanes/fisc).

Assurer l'interopérabilité suppose que soient satisfaits des besoins de trois ordres :

- Compatibilité des standards (sémantique)
- Synchronisation des processus d'affaires
- Plates-formes techniques fiables dotées des services de sécurité requis : authentification, non répudiation, signature électronique...etc.

La conférence a réuni des experts et des personnalités de haut niveau venues du monde entier et représentatifs de vastes pans de l'économie.

Voir son programme et quelques présentations ici sachant que certaines présentations plus complètes peuvent être obtenues auprès de notre efficace collègue du CEN Barbara Gatti

adresse : barbara.gatti@CENORM.BE

Comme on le sait les programmes eBusiness ont presque toujours été centrés à l'origine sur les échanges intrasectoriels, mais leur développement a ensuite fait apparaître la réalité du besoin d'interopérabilité d'un programme eBusiness sectoriel avec des programmes voisins.

La pétrochimie est-elle plus " pétrole " que " chimie " et doit-elle utiliser les standards PIDX (Petroleum Industry Data Exchange) ou les standards CIDX (Chemical Industry Data Exchange)

Cet exemple illustre la réalité du besoin d'interopérabilité et le bien connu programme Rosettanet sait bien qu'il ne peut imposer unilatéralement ses propres standards, pourtant bien conçus, à ses secteurs clients : aéronautique, automobile, produits et services de télécommunications, fabricants d'ordinateurs, de produits bruns ou blancs etc..

La signature récente d'un Memorandum of Understanding entre Rosettanet et BoostAero est un premier signe de prise en compte de la nécessité de la définition conjointe et non unilatérale de standards. De plus la dématérialisation des procédures du commerce international est un autre facteur de développement de l'interopérabilité entre des systèmes nécessairement répartis.

Le programme Rosettanet se soucie à présent de développer les systèmes logistiques, nécessairement intermodaux et internationaux et à ce propos la feuille de route des Nations Unies relative à la dématérialisation des procédures du Commerce International installe un programme de travail qui devra être suivi de près dans chaque pays, ce que fait avec efficacité le Minefi

Contactez Jean-Pierre Henninot à : jean-pierre.henninot@industrie.gouv.fr et Jean-Bernard Gramunt à : jean-bernard.gramunt@industrie.gouv.fr

La conférence a entendu avec intérêt les exposés des représentants de l'Union Européenne (DGEntreprise, IDABC) et il est par ailleurs légitime de faire une mention spéciale des présentations de Kim Kyo-soo (Corée) et de Steve Capell (Australie).

Toutes deux ont fait due référence aux travaux ebXML/UNCEFACT qui sont apparus de l'avis général comme une hypothèse de travail très sérieuse pour que l'interopérabilité devienne une réalité, sachant qu'elle exigera des travaux minutieux, cas par cas.

Rémy MARCHAND

<http://www.cenorm.be/cenorm/businessdomains/businessdomains/iss/activity/ebif.as>

DBE... (Digital Business Ecosystem) :

Un nouveau concept pour un futur Européen du commerce électronique

La récente conférence de Cambridge (UK) organisée par la DG Entreprise et intitulée : " *e- business : the way forward* " réunissait tous les acteurs économiques européens autour d'une réflexion sur l'évolution future du commerce électronique en Europe.

Outre les sujets classiques comme ceux des standards pour l'interopérabilité, l'adoption des ICT par les PME, le cœur du débat était relatif à un concept plus innovant : celui de la vision du système économique Européen, fondamentalement composé de PME, comme un écosystème numérique " *digital ecosystem* " où à l'instar d'un écosystème naturel, chaque entreprise est un élément dans un tout, pouvant agir vis à vis des autres comme un leader ou un compétiteur mais partageant avec tous les autres les ressources du système dans un univers " évolutionnaire " où les scénarios de relations sont flexibles et changeants.

C'est en 2002 que la Commission Européenne lançait l'initiative " *Digital Ecosystems* " accompagnée d'appel à propositions de recherche et développement dans son programme cadre de R&D (FP5 , FP6), dont certaines ont pris corps. Citons en particulier le projet DBE (Digital Business Ecosystem).

Ce projet propose un environnement logiciel ouvert, basé sur Internet et le principe de l' "open source " , pour le développement et l'utilisation des applications de business.. Le projet DBE implique 120 Chercheurs, 20 partenaires et 14 millions d'euros.. Le développement est basé sur les principes fondamentaux suivants :

- Appliquer la science à l'évolution du logiciel et aux processus de modélisation des activités, pour que les modèles deviennent des " *building blocks* " des services logiciels,
- Comprendre les besoins et l'environnement compétitif des PME pour leur offrir des services à valeur ajoutée accroissant leur profitabilité..

De nombreux pays aujourd'hui essaient de développer cette approche : les pays nordiques, l'Angleterre, ou la France par exemple dans le cadre des pôles de compétitivité récemment créés.

Ce qui est clair c'est que cette approche permet à tous de participer à armes égales à la prolifération d'écosystèmes numériques d'entreprises à des niveaux sectoriels, géographiques proposant l'utilisation d'applications et de services logiciels capables d'évoluer et de s'organiser eux même pour optimiser leur service aux utilisateurs.

Cette initiative Européenne place les PME et les sociétés de TIC au cœur de l'évolution future du commerce électronique. Elle induit aussi une nouvelle approche sociologique des relations commerciales et de l'activité économique.

Quels standards pour cette nouvelle approche ? Il s'agit d'une toute nouvelle vision pour les standards de " business modelling " , vision dans laquelle plutôt que de rechercher un modèle fonctionnel commun, ou des solutions centralisées de modèles de données, il est proposé une approche " évolutionnaire " et compétitive.

L'architecture classique SOA (Service Oriented Architecture) du B2B donne place à répertoire de modèles où tous les modèles fonctionnels utilisés par les services sont publiés et accessibles.

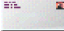
Chaque PME qui veut rejoindre la communauté (de l'écosystème) a le meilleur choix possible de modèles, elle peut décider de celui qu'elles adoptera pour ses échanges à un moment donné.

Elle peut aussi créer, modifier les busines modèles du répertoire. Notons que certains développements du projet DBE donneront lieu à des standards de l'OMG.

Françoise BOUSQUET
Directrice ZFIB Conseil

Pour plus d'information :
<http://www.digital-ecosystems.org>



Ce numéro de VendrEDI lettre de crEDible a été adressé à 1.977 abonnés. Pour écrire : 
Voir également : <http://www.credible.asso.fr/>
Tous les numéros de vendrEDI peuvent être téléchargés à : <http://www.actimum.com/acvendredi.htm>